

Tir d'ouverture

La Nouvelle Cible de Port-Valais

10^{ème} Tir au Petit-Calibre

SAMEDI 23 MARS 2024

13h30 - 16h00

DIMANCHE 24 MARS 2024

09h30 - 11h30

Stands du Clos-Roi, aux Evouettes

5 cibles électroniques Sius, changées en 2022

Inscriptions & infos

www.nouvelle-cible-port-valais.ch
nouvellecible.pv@gmail.com
Brügger Jean-Luc 079 607 70 27

Roi du tir :
Toutes les passes comptent à 100%

Prescriptions	La manifestation est soumise aux Règles du Tir Sportif (RTSp) de la FST ainsi qu'à toutes les prescriptions, règlements, directives et dispositions d'exécution (DE). Chaque participant accepte en tant que contrat mutuel les dispositions et les prescriptions du plan de tir ainsi que les éventuelles autres prescriptions et les directives mises à disposition ou affichées dans le stand de tir.
Droit de participation	Seuls les tireurs licenciés membres de sociétés carabine 50m affiliées à une SCT/SF de la FST sont admis. Le détenteur d'un certificat d'handicapé doit le présenter aux organisateurs. Chaque programme de concours ne peut être tiré qu'une fois par le même tireur.
Bureau	Ouvert 15 min. avant le début du tir
Livret de tir	Prix unique de Fr. 6.-
Rangeur	15 minutes pour 15 coups. Au maximum 3 rangeurs par tireur
Réservation	En bloc, 30min. env. par tireur / Réservation en ligne possible
Tireurs individuels	Tous les tireurs
Munition	Elle peut être achetée au stand de tir
Contrôle des armes	Dans le stand, les carabines 50m doivent avoir la culasse ouverte, et aucun étui n'est accepté dans le stand PC.
Distribution des prix	Les cartes couronnes, prix en nature et en espèces sont à retirer au bureau pendant la durée du tir. Les répartitions du concours de groupes, d'éventuelles répartitions supplémentaires seront envoyées en bloc aux sociétés. Les vainqueurs de la fête seront annoncés au plus tard le 15 avril par le site internet de la société. Les informations bancaires par société ou tireur individuel sont à joindre à la commande.
Responsabilité	L'organisateur décline toute responsabilité pour les armes ou autres objets.
Assurance	Tous les participants sont assurés selon les dispositions de l'USS-Assurances. Les assurés renoncent à toutes autres prétentions envers l'organisateur.
Dispositions particulières	Un tireur ne peut recevoir qu'une seule carte-couronne, soit : - un résultat de distinction donne droit à une carte-couronne à Fr. 8.- - deux résultats de distinction donnent droit à une carte-couronne à Fr. 15.- Chaque tireur est responsable de la présentation de ses cibles au contrôle.
Position :	Couchée, les seniors vétérans dès 70 ans peuvent tirer les cibles couchées avec appui. Les passes tirées avec appui, ne donnent pas droit au classement du roi du tir.

Le palmarès sera disponible sur le site internet www.nouvelle-cible-port-valais dès le 24 avril 2024

Les Evouettes, le 27 janvier 2024

NCPV - Président
Favez Gilbert

FSVT – Tirs libres
Guérin Jérôme

Cible Exercice **Carabine 50m**

Zone des points Cible 10
 Nombre de coups illimité
 Prix Sfr. 6.-
 Dispositions L'interruption de la passe et le transfert à toutes les bonnes cibles sont autorisés.

Cible Léman **Cible Carte-couronne**

Zone des points Cible A10 Nombre de coups : 6 coups, coup par coup
 Prix Sfr. 10.50
 (Sfr. 9.90 finance de passe et Sfr. 0.60.- contribution de sport et de formation)
 Distinction Carte – couronne à sfr. 8.-

E	J / V	JJ / SV
53	52	52

Cible Grammont **Cible à répartition immédiate**

Zone des points Cible 20 Nombre de coups : 6 coups, coup par coup
 Prix de la passe 12.50
 (Sfr. 11.90 finance de passe, Sfr. 0.60 contribution de sport et de formation)
 Dotation Au moins 60% du produit des passes pour la répartition immédiate en nature. Si la répartition immédiate n'atteint pas les 60% le montant total de la différence sera réparti en 2^{ème} répartition.

Répartition immédiate					
120	80.-	116	20.-	112	8.-
119	50.-	115	15.-	111	8.-
118	40.-	114	12.-	110	8.-
117	30.-	113	10.-	109	8.-

Cible Pirates **Cible à répartition immédiate**

Zone des points Cible 10
 Nombre de coups 9 coups à tirer à tirer en 3 séries consécutives de 3 coups sans limite de temps
 Prix : Sfr. 12.50.-
 (Sfr. 11.60 finance de passe et Sfr. 0.90 contribution de sport et de formation)
 Répartition immédiate

90 points Fr. 40.-	88 points Fr. 18.-	86 points Fr. 8.-
89 points Fr. 25.-	87 points Fr. 12.-	85 points Fr. 5.-

Au minimum 60% du produit des passes doit être réparti. Si la répartition n'atteint pas 60%, la différence sera versée à la passe Grammont pour une seconde répartition.

Cible Port-Valais **Cible Carte Couronne**

Zone des points Cible 10 Nombre de coups : 10 coups, coup par coup
 Prix de la passe Sfr. 10.50.-
 (Sfr. 9.50.- taxe de contrôle et Sfr. 1.- contribution de sport et de formation)
 Distinction Carte – couronne à sfr. 8.-

E	J / V	JJ / SV
89	87	87

Roi du tir **Elite**

Seulement les participants ayant tiré les 4 cibles prennent part d'office à ce concours.

Des prix en espèces seront attribués selon le tableau ci-dessous à l'addition des 4 cibles comme suit :
 Port-Valais 100% / Grammont 100% / Léman 100% / Pirates 100%

Départage en cas d'égalité selon l'ordre suivant : Port-Valais, Grammont, Léman, Pirates

Répartitions : 1^{er} Fr. 60.- / 2^{ème} Fr. 50.- / 3^{ème} Fr. 40.- / 4^{ème} Fr. 30.- / 5^{ème} Fr. 25.-
 6^{ème} Fr. 20.- / 7^{ème} Fr. 18.- / 8^{ème} Fr. 15.- / 9^{ème} Fr. 12.- / 10^{ème} Fr. 10.-

Les seniors vétérans dès 70 ans ne seront classés au concours des Vainqueurs de la fête que s'ils ont tiré toutes les cibles en position couchée sans appui.

Roi du tir **Junior**

3 prix en espèces à l'addition des résultats des cibles Léman et Port-Valais. (minimum 5 juniors)

Départage en cas d'égalité selon l'ordre suivant ; Port-Valais et Léman

Répartition 1^{er} Fr. 30.- // 2^{ème} Fr. 20.- // 3^{ème} Fr. 10.-

Dispositions : Si un tireur Junior obtient un prix d'une valeur plus élevée au général, il sera classé dans cette catégorie. Il sera alors hors-concours dans sa catégorie junior.